

&



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 11 mars 2022

Signature d'une convention de partenariat entre  
l'Association des Directeurs Immobiliers et Grand Paris Aménagement  
pour la réalisation de la deuxième édition du  
Baromètre des implantations d'activités de service en France

.....

Grand Paris Aménagement, ses filiales, et l'EPA ORSA sont engagés au quotidien auprès des collectivités des territoires d'Ile-de-France pour renforcer la présence d'entreprises et créer des opportunités d'emplois dans leurs opérations d'aménagement.

L'Association des Directeurs Immobiliers est l'organisme professionnel de référence représentant les intérêts immobiliers de entreprises. Véritable plate-forme d'échange et de réflexion, elle est composée de près de 400 adhérents représentant les plus grandes entreprises françaises et internationales présentes en France et constitue une force représentative de près de 350 millions de m<sup>2</sup>.

L'un des objectifs majeurs de Grand Paris Aménagement consiste à développer dans ses opérations un équilibre habitat-emploi renouvelé intégrant la place croissante des activités économiques au cœur de la fabrication des quartiers et des morceaux de villes dans des environnements les plus mixtes possibles, dotés d'aménités urbaines : activités de commerce, de PME/TPE, d'activité de petite production et d'artisanat ou de grandes entreprises aux fonctions tertiaires ou productives.

**Pour bien comprendre les enjeux, les problématiques et les besoins des entreprises, l'ADI et Grand Paris Aménagement deviennent partenaires de la deuxième édition, voulue par l'ADI, du Baromètre des critères d'implantations de service dans les métropoles et régions françaises, dont la première version a été réalisée en 2019.**

Cette étude, réalisée durant le premier semestre 2022 aura notamment pour objet de questionner les critères identifiés en 2019 et soumis à l'épreuve de la crise sanitaire :

- Quels sont les facteurs déterminants dans les décisions d'implantations tertiaires en régions ?

- Quelles perspectives d'évolution vont guider les flux d'implantation des entreprises pour les prochaines années et quelles stratégies d'attractivité pour les territoires ?
- Quelles stratégies sont mises en œuvre par les territoires pour capter les flux d'implantations tertiaires ?
- Quelle est la réalité des tendances d'implantations tertiaires dans les régions françaises ?
- Quelles sont les tendances nouvelles apparues qui concernent les territoires de seconde couronne d'Ile de France et les territoires sous influence, proches de l'Ile de France ?

Cette étude portée par l'ADI, est en cours de réalisation par EY dans la lignée des études EY en matière d'attractivité et de développement économique des territoires (Attractivité de la France, European Attractiveness Survey, 1er Baromètre mondial des quartiers d'affaires, Real Estate & Urban Employment Monitor, Panorama des industries culturelles et créatives, ...)

Cette étude associe enfin d'autres partenaires à l'ADI et aux côtés de Grand Paris Aménagement : Steelcase France et l'EPA Bordeaux Euratlantique.

Cette nouvelle collaboration sera formalisée au MIPIM autour d'un petit déjeuner,

**le jeudi 17 mars 2022 de 9h30 à 10h30.**

En présence de Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, président du conseil d'administration de GPA, Stéphane DE FAY, directeur général de GPA, et Gilles ALLARD, pour l'ADI, et d'une vingtaine de membres constitués de la gouvernance de l'ADI, et de GPA.

#### A propos de Grand Paris Aménagement :

Grand Paris Aménagement – fédéré à l'EPA Orly Rungis Seine Amont et actionnaire de la SPLA-IN Grand Paris Sud – est un groupement d'aménageurs, qui intervient au service des maires et des collectivités, depuis la petite couronne jusqu'aux centralités de l'espace rural d'Ile-de-France, sur des opérations de toutes tailles et de toutes complexités. Nos collaborateurs, animés par le sens de l'intérêt général, conçoivent des projets sur mesure en lien étroit avec les élus locaux, avec l'ambition de (re)créer de la qualité de vie pour les habitants, et pour longtemps.

#### A propos de l'ADI :

L'Association des Directeurs Immobiliers est la principale plate-forme d'échange et de réflexion des professionnels de l'immobilier des entreprises, composée de près de 400 adhérents représentant les plus grandes entreprises françaises et internationales présentes en France.

Pour entretenir sa force de représentativité, l'ADI :

- Organise des événements pour contribuer au positionnement de l'association comme lanceur d'alerte et de contenus spécialisés,
- Publie, au-delà du cercle des directeurs immobiliers, de la documentation de référence sur des sujets d'intérêt pour les directeurs immobilières et leurs parties prenantes,
- Est dotée d'outils de communication afin de relayer son activité et le réseau qu'elle consolide.

#### Contact presse :

Direction de la Communication, Marie Gallas-Amblard : [Marie.gallas-amblard@grandparisamenagement.fr](mailto:Marie.gallas-amblard@grandparisamenagement.fr)

Pour l'ADI : Morgane ISELLA, directrice de la communication [morgane.isella@adi-france.fr](mailto:morgane.isella@adi-france.fr)